



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 novembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 24 novembre 2008

**Remboursement partiel de la subvention accordée au titre de l'  
année 2008 à l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort**

**Président :**

**M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** Mme Gaëlle MANGIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008**

DELIBERATION D20080438

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE** Remboursement partiel de la subvention accordée au titre de l'  
année 2008 à l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance en date du 1<sup>er</sup> février 2008, le Conseil municipal a reconduit le partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort dans les domaines suivants : l'accueil, l'information et la promotion touristique, l'élaboration d'une politique touristique et la conception et le développement de services touristiques.

En outre, la Ville de Niort a maintenu le rôle de l'Office dans sa mission de création et de mise en œuvre d'animations, de fêtes et de manifestations culturelles. Aussi, la Ville a confié à l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort l'organisation des Jeudis de Niort, du 14 juillet, du festival de l'Angélique, ainsi que du marché de Noël.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, au titre de l'année 2008, une subvention de **475 600 €** a été attribuée à l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort.

Aujourd'hui, la Ville de Niort a pour ambition de développer un projet culturel innovant, ancré territorialement et inscrit dans la durée, notamment dans le domaine du spectacle vivant.

Elle a donc décidé de reprendre en régie l'organisation des manifestations culturelles dont l'Office de Tourisme avait la charge jusqu'en 2008. Cette reprise est effective à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008. Cela a pour conséquence que l'association n'utilisera pas intégralement la subvention qui lui a été accordée au regard de l'emploi de la personne chargée de l'organisation de ces manifestations.

En conséquence, la subvention doit être diminuée de 1 880 € correspondant à la part de la subvention consacrée à la masse salariale sur le mois de décembre 2008.

Il convient donc d'émettre un titre de recettes d'un montant de **1 880 €** à l'encontre de l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort au titre d'un remboursement partiel de la subvention accordée par délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2008.

Ce titre sera émis sur l'imputation budgétaire : 77 951 778

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 à la convention avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort,
- Autoriser Madame le Maire à le signer et à émettre un titre de recettes d'un montant de **1 880 €** à l'encontre de l'Office de Tourisme et des Congrès de Niort au titre d'un remboursement partiel de la subvention accordée par délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2008.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Christophe POIRIER**